

BAIL DE CHASSE INDIVIDUEL

Entre les soussignés,

Monsieur (1)..... Adresse :.....
Code postal :..... Commune :.....
propriétaire bailleur et détenteur du droit de chasse,

d'une part,

et Monsieur (1)..... Adresse :.....
Code postal :..... Commune :.....
agissant en qualité de président de l'Association
dont le siège social est à l'adresse suivante :.....
Code postal :..... Commune :.....

d'autre part,

IL A ETE EXPRESSEMENT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIVIT :

Article 1 – Objet/Désignation

Le propriétaire bailleur ci-dessus désigné loue à l'Association
le droit exclusif de chasse et délègue le droit de destruction des animaux nuisibles, avec droit de passage
pour les membres ou représentants de ladite association, sans exception ni réserve, sur tous les terrains
dont il est propriétaire sur la commune de Ces terrains, d'une
superficie globale de..... ha, sont désignés à l'article 6.

Article 2 – Durée/Résiliation

La présente location est faite pour une période de trois ans commençant à partir du
..... pour finir le.....

À l'expiration de cette première période de trois années, et à défaut par les parties de s'être prévenues
six mois à l'avance, par lettre recommandée, le présent bail se continuera par tacite reconduction par
périodes successives de trois années, à la volonté respective des parties.

Article 3 - Paiement

Le présent bail est consenti moyennant un loyer annuel de€ par hectare, payable en un seul
terme, le de chaque année.

À défaut de paiement à l'échéance prévue, le présent bail sera résilié de plein droit, un mois après une
mise en demeure de payer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 – Conditions particulières

Le preneur devra procéder à la destruction des nuisibles.

Le preneur se réserve le droit exclusif de présenter toute demande de plan de chasse.

Le preneur fixera les conditions d'exercice de la chasse conformément à la réglementation en vigueur et
conformément aux statuts de l'Association.

Le preneur sera autorisé, si besoin, à effectuer des comptages diurnes et nocturnes de la faune sauvage
sur les terrains objet du bail.

Article 5 – Autres conditions particulières

.....
.....
.....

Article 6 – Désignation des terrains (2)

<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelles (liste exhaustive)</i>	<i>Superficie globale</i>

TOTAL

Article 7 – Enregistrement

Les frais d'enregistrement sont à la charge du preneur ou remboursables par lui en sus du prix de location.

Fait en triple exemplaires, entre les parties, à, le/...../20....

Le bailleur (3),

Le preneur (3),

(1) Nom et prénom

(2) Lister de façon exhaustive les sections et numéros de parcelles concernés ou joindre en annexe un relevé de propriété récent

(3) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »